

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
des membres du Comité directeur
Rochefort, le 25 septembre 2014**

Excusés : Déborah Courpron – Jérôme Pitor – Vivian Roux

Absent : Michel Armengol

Ordre du jour : selon convocation

La Présidente remercie les membres du CD de leur présence et ouvre la réunion à 19 h 10.

Courrier reçu

- Saint Jean d'Angély : invitation pour l'AG du club qui se déroulera le 3 octobre.
- Hervé Gouinaud contacté par Geneviève pour une intervention à l'AG du CD n'a donné aucune réponse à ce jour

Bilan financier

A ce jour

Dépenses : 36 911,34 €

Recettes : 23 280,56 €

Ecart : - 13 630,78 €

Toutefois, le CD n'a pas encore reçu la subvention CNDS,

Ce déficit s'explique notamment :

- par un renouvellement important de matériel (arcs, ciblerie...)
- subvention au club de Rochefort pour l'organisation de la D2
- subvention au club de Surgères pour le championnat de France 3D

Ces dépenses sont équivalentes au déficit. Les postes le plus importants restent le salaire et les déplacements de l'ADS. Il est nécessaire de revoir les tarifs. L'année prochaine le budget sera en équilibre. Cette année, au niveau des dépenses, les frais de déplacement ont été pris en compte pour les jeunes qui ont participé aux championnats de France.

La Trésorière demande que l'on augmente les tarifs des stages. Le stage d'Aulnay est moins coûteux que celui de Cheusse mais problème de restauration. Le CD recherche un nouveau centre sportif.

Concernant les frais de déplacement, Déborah fait un planning et essaie de rassembler ses interventions dans un même endroit.

Budget prévisionnel :

- Stages d'Aulnay et de Cheusse
- Perfectionnement arc classique avec Olivier Tavernier : en cours de négociation concernant le coût. Il faut au moins 12 participants, minimum 10. A l'intervention s'ajoute la location de la salle.
- Stage mental en cours de réflexion avec nouvel intervenant « Brain Gym 17 ». Ce stage est programmé pour le 31 janvier.
- Stages parcours
- Tarifs « récompenses podiums Championnats de France » : 150 € pour un podium – 200 € pour le maintien d'une équipe au niveau D1 ou D2.
- Réunion annuelle des arbitres : 15 € (participation au déplacement et restauration)
- Cotisation CD 15 € (sauf FFH et FFSA)

Questions diverses

Michel Grosjean évoque ses difficultés avec le maire d'Aytré concernant l'aménagement du pas de tir extérieur. Il invite Geneviève à l'Assemblée Générale.

Fin de la réunion à 21 h.

La Secrétaire



Fernande Mattéra

La Présidente



Geneviève Freund